

20/2024
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
PORT DE PLAISANCE DE SAINT-FLORENT

Séance du 11 avril 2024
par le Comptable en exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Paul COSTA, Adjoint au Maire

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ;
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le comptable en exercice, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Saint-Florent, le 11 avril 2024

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, FEYDEL, HLUŠICKA, MORELLI, PANZA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA, et Mesdames FERRAGUTI, GUARDINI, PONZEVERA, ROVERE, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI

Procuration : Mr OLMETA à Mr HLUŠICKA, Mr POLI à Mr PONZEVERA, Mme BEGNIS à Mr COSTA.

Absents : Mr OLMETA Claudy, Mr POLI et Mme BEGNIS.

Mr MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance